

Communiqué de presse

**10 ans après - quel agenda découle de la Vision d’Avenir 2020**

**Mercredi, 12 novembre 2014, de 15 à 19h30**

**Académie européenne d’Otzenhausen**

Ce thème a gagné en actualité. La Stratégie France du Gouvernement sarrois ainsi que les initiatives complémentaires chez nos voisins en Lorraine et les décisions pour la réorganisation des Régions en France indiquent que le moment est opportun pour réexaminer la Vision d’Avenir 2020, document élaboré en 2003 par la Commission Santer, quant à la réalisation de ses objectifs et à une éventuelle réorientation.

Lors de la manifestation du 12 novembre, organisée par l’IGR avec le soutien de la Asko-Europa-Stiftung, il s’agit de

* établir un bilan : qu’est-ce qui a été réalisée, qu’est-ce qui n’ pas été réalisé ?
* déterminer les raisons pour la non-réalisation de certains objectifs; examiner l’évolution du cadre de références, la nécessité de poursuivre les objectifs et de les adapter aux nouveaux enjeux.
* de situer ces objectifs par rapport aux réflexions et stratégies des dernières années ou en cours d’élaboration.

Le résultat de cette journée de travail pourrait être une version actualisée le la Vision d’Avenir 2020, propice à des nouvelles réflexions stratégiques.

Parmi les intervenants, nous retrouverons **Jacques Santer**, ancien président de la Commission européenne et président de la Commission Vision d’Avenir 2020, et **Frédéric Joureau**, Consul général de la France en Saar, Madame la Ministre-Présidente **Annegret Kramp-Karrenbauer**, Ministre-Présidente de Sarre, et **Jean-Pierre Masseret**, Président du Conseil Régional de Lorraine.

La Vision d’Avenir avait pour but de définir, à moyen et long terme, un cadre de référence pour les nombreux projets, études et mesures en Grande Région. L’intention était de garantir plus de cohésion, de rassembler les acteurs, de définir les priorités et de stimuler la coordination et coopération. La coopération transfrontalière et les chances d’un développement régional commun y étaient soulignées. Ladite « Commission Santer », instance neutre de haut niveau, a accompagné ces travaux, attiré l’attention publique et proposé des priorités.

Plus d’informations au sujet des activités de l’IGR : http///www.institut-gr.lu